

Gestion, sélection, gratuité, niveaux...

# Les tabous de l'université

Jean-Pierre Raffarin l'a confirmé vendredi: une loi sera votée au début de l'été afin de donner plus d'autonomie aux universités dans le cadre de la décentralisation. A en croire les présidents d'université, cette mesure pourrait empêcher des affaires telles que celle qui a secoué l'université Paris-XI Orsay. Cette dernière avait fermé ses portes pendant quinze jours. Motif: les crédits disponibles ne permettaient pas de payer les factures d'eau et d'électricité (*Libération* des 18 et 25 janvier). Toulouse-3 a elle aussi fermé, pour obtenir 450000 euros de rallonge. Objectif: susciter «une prise de conscience des problèmes de fonctionnement de l'université», selon Xavier Chapuisat, président de l'université Paris-XI Orsay. Encore faudrait-il qu'on puisse les aborder de front. Car les questions qui s'offrent à l'enseignement supérieur sont rarement formulées nettement, tant le débat regorge de tabous. Résultat: aux «bien entendu, c'est off» des uns répond la langue de bois soigneusement rabotée des autres — à quelques saluaires exceptions près. *Libération* ouvre le débat et décède le mauvais film que la France joue avec son enseignement supérieur.

## TABOU 1 La France a sous-investi pendant vingt ans

«L'Etat a-t-il osé répondre au défi de l'augmentation du nombre d'étudiants à l'université? Je ne répondrai pas par la négative.» (Un cadre de l'Education nationale, off)

Au plan strictement quantitatif, rien à dire. Le nombre d'étudiants a doublé entre 1985 et 1995, année où il culmine à 2 179 000. Depuis, il stagne ou régresse légèrement. L'institution a encaissé le choc. Et elle a investi, essentiellement grâce aux plans Université 2000 et U3M (Université du troisième millénaire). Pourtant, de nombreuses universités continuent à tirer le diable par la queue. «Rien n'a été fait depuis vingt ans», assure Jean-Claude Royette, doyen de la faculté des sciences à Orsay, où 25 bâtiments ont reçu un avis défavorable de la commission départementale de sécurité. Comment une fac gère-t-elle la pénurie? Un ancien président: «On rogne sur le chauffage, les fournitures, les équipements des labos, les frais de déplacement... Et le téléphone, depuis que France Télécom a remplacé les PTT. En ce temps-là, les impayés n'entra-

naient pas la coupure des lignes.» Un actuel: «On ajuste sur ce qui peut être reporté, l'ordinateur qui tiendra bien un an de plus, la peinture décrépie...» Georges Molinié, président de Paris-IV Sorbonne: «Pour tenir, on "triche" avec les règlements. Tout devient faux. On évalue des services pas réels. Je dis que tel professeur a enseigné tant d'heures pour lui payer autre chose. C'est Courteline.» Pire: beaucoup d'universités jonglent avec des fonds de roulement étiques. Quinze jours, un mois... Elles sont en permanence au bord de la banqueroute. La misère? «C'est trop fort. Ça va mieux qu'il y a vingt ans», modère la chercheuse Christine Musselin. Mieux, mais encore mal: «La

**L**n

crise, comme à Orsay ou à Toulouse, l'université française souffre de maux connus mais tus. «Libération» ouvre le débat interdit.

France investit moins dans son enseignement supérieur que la moyenne des pays de l'OCDE», rappelle Richard Descoings, directeur de Sciences-Po. L'argument selon lequel la France a beaucoup dépensé permet donc de taire qu'elle n'a pas investi assez. Ainsi, entre 1975 et 2001, la dépense moyenne par étudiant en université s'est accrue de 19%. Alors qu'elle a augmenté de 48,5% dans le primaire et de 42,63% dans le secondaire. Le supérieur n'a pas été une priorité budgétaire.

## TABOU 2 Les universités sont mal gérées

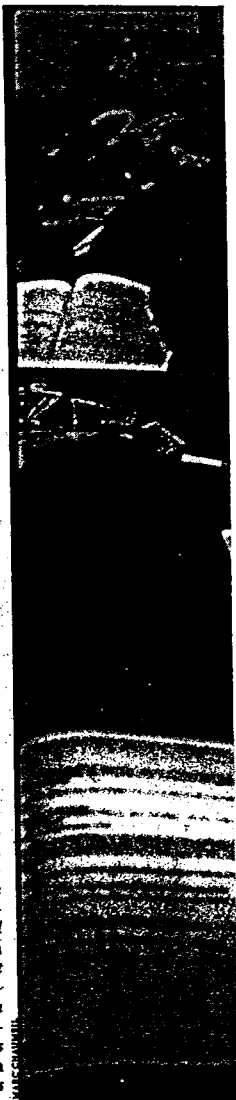
«Les facs n'ont pas surinvesti dans la qualité de leurs équipes dirigeantes.» (Un ancien président, off)

Même principe que pour le financement du supérieur: les progrès évidents réalisés depuis vingt ans servent de paravent à un quotidien ubuesque. Certes, la gestion des facs s'est complexifiée et il est très difficile de réaliser des comparaisons terme à terme entre les établissements. En plus, «si on dit que c'est mal géré, on favorise un mouvement idéologique qui dit qu'il faudrait transformer tout ça en écoles», s'inquiète un président. Pourtant, tous sont d'accord: «Les facs sont sous-encadrées en haute administrations» (un président). «L'université française est sous-administrée. Un président a barre, au maximum, sur 15% de son budget de fonctionnement; le reste est géré par les labos, les UFR, qui ont une autonomie considérable» (un ancien président). «C'est tellement bordélique dans certaines facs que les présidents signent même les notes de service pour l'achat du papier hygiénique» (un ancien syndicaliste étudiant). Que font les présidents? Peu de gestion des ressources humaines: «Nous n'avons pas de moyens de recrutement, de rémunération ou de sanction. Qu'est-ce qui reste? Le sens du service public. Une université tourne à la bonne volonté» (Bernard de Montmorillon, président de Paris-IX Dauphine). Peu de stratégie à long terme: «Les conseils de direction, notamment le conseil d'administration, sont sollicités pour tout. Les présidents doivent négocier pied à pied, mesure par mesure», remarque Richard Descoings. Pourtant, le ministre le sait: «Pour qu'une université organise ses activités, complexes, elle doit pouvoir exprimer une politique. Mais pour cela, elle a besoin d'avoir des compétences multiples et de haut niveau pour parler avec l'Etat, les collectivités, l'international...» Serpent de mer depuis au moins dix ans, la réforme de la «gouvernance» des universités n'a pas été accomplie.

## TABOU 3 La sélection à l'entrée fait fureur

«Il est impossible d'introduire une sélection à l'entrée à l'université.» (Tout le monde)

Le cynisme d'Etat est ici à son comble. «30% du budget de l'enseignement supérieur est affecté à une population, celle des grandes écoles et de leurs classes préparatoires, qui ne dépasse pas 3% du nombre total des étudiants», rappelait Alain Renaud dans *Que faire des universités?* En 2001, la dépense moyenne par étudiant



d'université était de 6590 euros «valait» 8790 euros, en BTS 1050. On ne peut mieux signifier la primauté sélective. En prime, BTS ou céés en tant que structures, inc nombre d'étudiants. La dotation en dépend. Le surbooking perm plus, et peu importe si les condit catastrophiques. La conséquence e depuis quinze ans par les cherch auraient le plus besoin d'un scori gologique sont ceux qui, structure cent le moins. C'est une des ra bacheliers technologiques en De sissent en BTS, très encadrés. Plus significatif encore, l'univers des filières... sélectives — MST, M licences professionnelles... A vembre, l'Education nationale o vreaux bacheliers s'orientent de m disciplines générales et de sont de effectifs du premier cycle recu entre 1995 et 2001, les Deug perla sur cinq.» Les filières courtes sèl progression.» Les grandes école leur essor.» Cerise sur le gâteau, «non sélectifs» ne se gênent pas Une méthode parmi d'autres: diants le jour de la rentrée pour formation) afin de les décourag de trouver un emploi. Bref, «e s pour transgresser les règles», recon

... à ceci près qu'aucune de ces évaluations n'est liée à l'attribution de ressources», précise Christine Musselin. Une majorité n'a même aucun caractère prescriptif. Les seules évaluations qui ont des conséquences se font a priori. Exemple: pour créer un DESS, on remplit un dossier qui doit correspondre à un certain nombre de critères techniques. Mais la pertinence de la formation ne sera jamais évaluée. Instaurer un véritable système d'évaluation constitue pourtant la condition sine qua non pour que l'autonomie supplémentaire qui sera accordée aux universités ait un sens et... une efficacité. Instrument de cette autonomie: l'attribution aux universités d'un budget «globalisé». En clair: la liberté de répartir le budget en fonction des besoins et de la stratégie de chacune, et non selon des types de dépenses imposés par le ministère. La France fait ici figure d'exception en Europe et dans le monde, où la tutelle de l'Etat est nettement plus faible.

**TABOU 6** L'atonie sur les campus

«C'est off, hein?»  
(Les universitaires quand ils renouent à la langue de bois)

Individuellement, les universitaires sont les premiers à dénoncer les incohérences du système. Collectivement, c'est une autre affaire. Les syndicats du supérieur sont nettement moins fédérateurs que dans le primaire et le secondaire. Et, pour faire carrière, les réseaux jouent à plein. Réflexe de survie: ne pas se fâcher avec les «chers collègues». C'est valable jusqu'au sommet: «Le président lambda, il veut pas de

vieilles. Le «cher collègue» qui lui dit: "Il y a tant pour moi dans le budget", il lui dit oui. A fortiori s'il a été élu difficilement...» (un «cher collègue»). Dans le même temps, la profession déprime. Dans son livre, Alain Renaud soulignait «le stupéfiant décalage social qui est tombé une institution qui peut faire qu'un professeur d'université touche, à qualifications équivalentes, un salaire égal à la moitié de ce que reçoivent ses collègues américaines, allemands, suisses ou canadiens.» Certains ont choisi. «Les professeurs logent vers le Canada, Genève, Bruxelles... Il y a un réel problème d'attractivité de notre enseignement supérieur», assure Bernard de Montmorillon.

Côté étudiants, c'est du rarement vu: la planète fac ne s'est pas mobilisée en masse depuis 1995. La participation aux élections étudiantes stagne à 5%. Il faut dire que les politiques ont évité de réveiller l'ire étudiante. Le souvenir du mouvement anti-Devaquet de 1986 semble les avoir tétanisés. Les seuls soubresauts qui agitent les campus touchent aux réformes liées à l'internationalisation des études, qui mobilisent à la fois altermondialistes et syndicats - SUD-Etudiant là où il existe, l'Unef dans une moindre mesure. Alors même que l'internationalisation apparaît à nombre d'universitaires comme la seule voie de régénérescence des universités françaises. Conclusion en forme d'hypothèse, par Richard Descoings: «Les étudiants semblent accepter leur sort. De toute façon, ils ne seront plus là quand les effets de cette absence de politique se feront sentir. Les politiques non plus.»

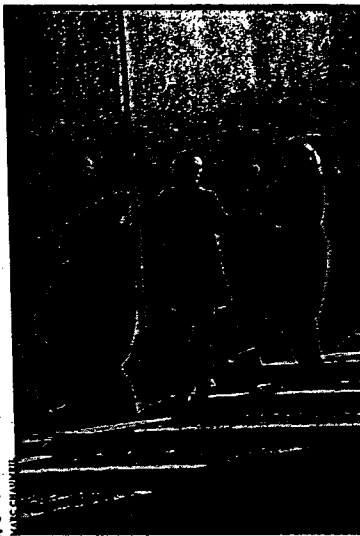
EMMANUEL DAVIDENKOFF

ministère. Pour autant, Paris-IX Dauphine, qui pratique une «orientation sélective» à l'entrée, est régulièrement montrée du doigt. A tel point que son conseil d'administration vient de voter une résolution réclamant la transformation de cette université en grande école.

**TABOU 4** La gratuité nie la solidarité

«Augmenter les droits d'inscription? Ce n'est absolument pas dans notre tradition et je n'ai aucunement le projet d'y déroger.» (Luc Ferry)

La Commission de Bruxelles l'indique dans une étude publiée au début du mois: «L'Union européenne consacre 1,1% de son PIB à l'enseignement supérieur, les Etats-Unis, 2,3%. Cet écart s'explique principalement par le faible niveau du financement privé - essentiellement familial - en Europe. Il représente 0,2% du PIB en Europe, 1,2% aux Etats Unis.» L'idée de frais d'inscription modulables en fonction des revenus, selon le principe de la redistribution, est pourtant taboue. «On n'a même pas le droit de mentionner ces contradictions; on se fait tacler par tout le monde. On ne dit jamais que l'Europe est une exception: on paye aux Etats-Unis mais aussi en Asie, en Amérique latine...», rappelle Richard Des-



A l'université Paris-XI (gauchetés des sciences en haut, de droit en bas), fermée quinze jours faute de crédits.

coings. Les droits d'inscription des étudiants représentant néanmoins jusqu'à 20% du budget de fonctionnement d'une université, et le système de répartition des moyens privilégiant le nombre d'étudiants, les facs ont tout intérêt à faire du chiffre. Dans des conditions limitées. Cette situation impose par ailleurs de recourir à des financements extérieurs. Toulouse-1 a ainsi ouvert une «chaire Pernod-Ricard» sur la politique de la concurrence. Pour 15000 euros par an, l'entreprise a accès aux résultats des recherches menées dans ce cadre. D'autres accords relient cette université à la Fédération française des sociétés d'assurance, aux laboratoires Fabre ou à Airbus.

**TABOU 5** Les universités ne sont pas évaluées

Les universités peuvent être évaluées par les chambres régionales des comptes, l'Inspection générale de l'Administration de l'Education nationale, le Comité national d'évaluation, la Mission scientifique, technologique et pédagogique, l'Assemblée nationale, le Sénat, la Direction de la programmation et du développement, le Haut Conseil pour l'évaluation de l'école... (la loi).